



La CFDT vous informe



Sopra Steria I2S

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



LA MENSUELLE



ÉDITORIAL

2022 ET DONC ... ?



SALAIRE

OÙ EN
ÊTES-VOUS ?



**LA CFDT VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2022 !**



ADHÉREZ, REJOIGNEZ-NOUS !

Inscrivez-vous à la liste de diffusion l'Essentiel, pour recevoir par mail les actualités au fur et à mesure, et chaque mois, un résumé du CSE.
essentiel-soprasteria-subscribe@googlegroups.com



Consultez
notre
site



cfdtsoprasteria.blogspot.fr



Cfdt:

La CFDT vous informe

Sopra Steria I2SS'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LA MENSUELLE

LA PIQÛRE DE RAPPEL D'INFOS **CFDT**

Absence autorisée pour vaccination

Tous les salariés, ainsi que les stagiaires, sont autorisés à s'absenter pour aller se faire vacciner.

Ces heures d'absence n'entraînent aucune diminution de la rémunération. Elles sont considérées comme du temps de travail effectif. Elles n'ont pas à être récupérées. Aucune durée maximale n'est fixée car elle dépend du temps nécessaire au salarié pour se rendre sur le lieu de vaccination.

Le salarié est invité à signaler à son manager cette absence.

<https://www.service-public.fr/>

À noter : Nos sociétés accordent aussi une autorisation d'absence selon les mêmes termes aux salariés parents d'enfants pouvant se faire vacciner ou aux salariés en charge de majeurs protégés souhaitant se faire vacciner.



Complémentaire santé

La **CFDT** a constaté un certain nombre de problèmes liés au transfert de **GRAS SAVOYE** à **VIVINTER**.

La **CFDT** vous conseille de vérifier vos données AMELI et VIVINTER, notamment concernant l'état de la télé-transmission. Dans le cas où vous détecteriez une anomalie, vous pouvez nous contacter pour vous aider à faire résoudre celle-ci.

Par ailleurs, la **CFDT** vous rappelle que tous les actes médicaux prescrits en 2021 doivent être envoyés à **GRAS SAVOYE** pour obtenir leur remboursement.



Consultez
notre
site



cfdtsoprasteria.blogspot.fr




Cfdt:

La CFDT vous informe

Sopra Steria I2SS'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LA MENSUELLE

NAO : À NOUVEAU UNE PARODIE DE NÉGO !



Sans trop de suspens, la **Négociation Annuelle Obligatoire se solde par un échec.**

La direction reste sourde aux arguments de la **CFDT** et refuse de valoriser l'**implication des salariés** spécialement pendant cette année compliquée.

Nous dénonçons la répétition des négociations de façade.

Négocier loyalement ne peut se faire qu'avec des interlocuteurs ayant de vraies marges de négociations, la capacité à écouter et à prendre en compte. De simples intermédiaires sans pouvoir de décision, sous contrôle permanent d'une Direction Générale exigeante, hors sol et inaccessible sont la certitude d'un échec assuré et voulu.

Ce n'est pas ce que nous attendons d'un dialogue social de qualité.

Construire en trouvant le meilleur compromis avec les partenaires sociaux demeure un espoir pour la CFDT qui refuse de baisser les bras.



Toutes nos
revendications
ici !



Les principales revendications de la CFDT

- Augmentation générale de 1%.
- Rattrapage pour gommer les différences.
- Prise en charge réaliste des frais de télétravail : chauffage, électricité, eau, fournitures, etc.
- Élargissement des conditions de recours au véhicule personnel.
- Passage du plafond annuel des IK vélo à 500€.
- Remboursement à 100% des équipements de sécurité pour vélo (casque, gilet, etc.).
- Barème URSSAF pour les frais kilométriques.
- Fongibilité sur la journée sans nuitée.

Versus ... les propositions de la direction

- Le repas du soir passe de 25 à 28€.
- Les indemnités kilométriques augmentent de 3 centimes par tranche fiscale pour les 4 CV et plus.



**VOUS N'ATTENDEZ PAS D'AVOIR UN ACCIDENT POUR ASSURER VOTRE VOITURE ...
PROTÉGEZ AUSSI VOS DROITS, REJOIGNEZ-NOUS !**



Consultez
notre
site



cfdtsoprasteria.
blogspot.fr



Cfdt:

La CFDT vous informe

Sopra Steria I2S

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LA MENSUELLE

VU SUR YAMMER,
LES PETITS LUTINS

Êtes-vous le petit lutin... celui que votre hiérarchie tient par les rênes sur Yammer dans sa course de Noël « accompagnée des rennes et lutins en tout genre ! ».

« Es-tu aussi lecteur que notre lutin de Noël ? Tu as trouvé la réponse à la question imagée ? »

« Pour ce deuxième jour, notre lutin t'emmène dans les traditions italiennes de Noël ! »...

Merci qui ?

Affligeant ce management infantilisant.



“
LES MAUX DE LA
HIÉRARCHIE

CONGÉS PAYÉS ET PRIME VARIABLE

Certains contrats de travail à Sopra Steria, pour les salariés ayant une part variable, indiquent que « Cette part variable inclut donc la quote part de l'indemnité compensatrice de congés payés légaux ».

Or, s'il est possible d'inclure l'indemnité de congés payés dans la rémunération forfaitaire lorsque des conditions particulières le justifient, cette inclusion doit résulter d'une clause contractuelle transparente et compréhensible, ce qui suppose que soit clairement distinguée la part de rémunération qui correspond au travail, de celle qui correspond aux congés, et que soit précisée l'imputation de ces sommes sur un congé déterminé, devant être effectivement pris.

Ainsi, la clause du contrat de travail de Sopra Steria ne peut pas se borner à mentionner que la rémunération variable s'entend congés payés inclus, sans préciser la répartition entre la rémunération et les congés payés. Cette clause n'est ni transparente ni compréhensible et ne peut donc être opposée au salarié.

En conséquence, les salariés victimes de cette clause jugée inopérante sont en droit de solliciter le versement à titre de rappel de salaires au titre des congés payés sur la partie variable (au moins 10%). Contactez-nous si vous êtes dans ce cas.

Plein de petits scandales émaillent l'exécution de bonne foi de votre contrat de travail... Continuez de nous suivre...

“
LES PETITS
SCANDALES

NEUROTRANSMISSION

Si on vous propose une sous-mission... comprenez que la hiérarchie souhaite obtenir, a minima, votre soumission au mieux votre démission. Le message est clair.

PÂGE 4

ADHÉREZ, REJOIGNEZ-NOUS !

Retrouvez-nous également sur **twitter** : CFDTsopraSteria
Sur **LinkedIn** : [cfdt-groupe-sopra-steria-21ab5b182](https://www.linkedin.com/company/cfdt-groupe-sopra-steria-21ab5b182)
Suivez-nous et partagez !



Consultez
notre
site



[cfdtsopraSteria.
blogspot.fr](http://cfdtsopraSteria.blogspot.fr)

